
DU CÔTÉ DE LA LITTÉRATURE

De l'origine des langages techniques : « Mais le langage *donné* acquis dès notre enfance, étant d'origine statistique et commune, est généralement peu propre à exprimer les états d'une pensée éloignée de la pratique : il ne se prête guère à des fins plus profondes ou plus précises que celles qui déterminent les actes de la vie ordinaire. De là naissent les langages techniques, - et parmi eux, la langue littéraire. On voit dans toutes les littératures apparaître, plus ou moins tard, une *langue mandarine*, parfois très éloignée de la langue usuelle ; mais en général, cette langue littéraire est déduite de l'autre, dont elle tire les mots, les figures, les tours les plus propices aux effets que recherche l'artiste en belles lettres. Un poète use à la fois de la langue vulgaire, - qui ne satisfait qu'à la condition de compréhension et qui est donc purement transitive -, et du langage qui s'oppose à celui-ci, - comme s'oppose un jardin soigneusement peuplé d'espèces bien choisies, à la campagne tout inculte où toute plante vient, et d'où l'homme prélève ce qu'il y trouve de plus beau pour le remettre et le choyer dans une terre exquise » (Paul Valéry, « Je disais quelquefois à Stéphane Mallarmé », *Variété, Études littéraires*, col. De la Pléiade, Gallimard, Paris, 1968 [1931], p. 657).

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

RAPPEL : La Commission d'enrichissement de la langue française, placée auprès du Premier ministre et gérée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, a pour mission de proposer, en coordination avec les groupes d'experts en terminologie des différents ministères, les termes et néologismes dans les domaines des sciences et des techniques. **À voir** : son Rapport annuel pour l'année 2021 : [Rapport annuel 2021 de la Commission d'enrichissement de la langue française \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr/rapport-annuel-2021)

ACADÉMIE FRANÇAISE

[Anglicismes : l'Académie française craint une perte de repères linguistiques \(msn.com\)](https://www.msn.com/fr-fr/actualites/academie-francaise-craint-une-perde-de-reperes-linguistiques)

La Commission d'étude sur la communication institutionnelle en langue française de l'Académie française a rendu le 15 février 2022 un rapport intitulé *Pour que les institutions françaises parlent français*. Elle y dénonce la confusion due à l'abondance des anglicismes dans la communication institutionnelle et le risque « d'une perte de repères linguistiques ». Elle voit dans cette « envahissante anglicisation » une évolution préoccupante. Selon elle, « nombre d'anglicismes sont employés en lieu et place de mots et d'expressions français existants avec pour conséquence immanquable l'effacement progressif des équivalents français ». Ce qui a pour conséquence « le risque d'un appauvrissement en proportion du lexique français, et d'une discrimination croissante des publics ».

Refonte du site de l'Académie française : il est désormais possible de consulter et de faire des recherches avancées sur les 9 éditions du *Dictionnaire de l'Académie* (20 tomes imprimés, 250 000 articles). **À consulter** : [Dictionnaire de l'Académie française \(dictionnaire-academie.fr\)](https://dictionnaire-academie.fr/)

□ **Vocabulaire de l'économie et de la finance (Journal officiel du 22 janvier 2022).** À noter : **Actif titrisé** (Finance) : Titre négociable émis par une entité ad hoc pour financer l'acquisition d'actifs. *Note* : Un actif titrisé prend généralement le nom de la catégorie d'actifs achetés par l'entité ad hoc. La créance hypothécaire titrisée et le contrat d'assurance titrisé sont des exemples d'actifs titrisés (*asset-backed securities, ABS*). *Attention* : Cette publication annule et remplace celles des termes *billet de trésorerie adossé à des créances titrisées* et *titre adossé à des créances titrisées* publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 2010. **Asymétrie fiscale** (Économie générale/Fiscalité) : Ensemble de discordances entre des systèmes fiscaux nationaux ou entre ces systèmes et les règles internationales, qui peuvent notamment apparaître dans la qualification fiscale d'un contribuable au regard de ces différents systèmes et règles. *Note* : L'asymétrie fiscale peut être exploitée à des fins d'évasion fiscale (*hybrid mismatch*). **Cours à terme** (Finance) : Cours préfixé d'achat ou de vente d'un actif dont le règlement et la livraison sont prévus à une échéance ultérieure (*forward price, futures price*). **Créance hypothécaire titrisée (CHT)** (Finance) : Titre négociable émis par une entité ad hoc pour financer l'acquisition de créances hypothécaires (*mortgage-backed securities, MBS*). *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 28 décembre 2006. **Croissance partagée** (Économie générale-Sciences humaines) : Croissance économique qui bénéficie à toutes les catégories de la population. *Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « croissance inclusive », qui n'est pas recommandé (*inclusive growth*). **Cyberjeton indexé, abrégé. jeton indexé** (Finance- Économie générale) : Cyberjeton dont la valeur est fixée en référence à une monnaie, à un panier de monnaies, ou, plus généralement, à un portefeuille d'actifs. *Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « jeton stable » et « cryptomonnaie stable », qui sont déconseillés (*asset-referenced token, stablecoin*). **Cybermonnaie** (Finance-Informatique/Internet) : Ensemble de cyberjetons de même nature pouvant servir à des paiements, à l'instar d'une monnaie ayant cours légal. *Note* : 1. Des plateformes proposent d'échanger les cyberjetons de certaines cybermonnaies contre de la monnaie ayant cours légal. 2. Les cybermonnaies ne doivent pas être confondues avec la monnaie électronique. 3. On trouve aussi les termes « monnaie virtuelle » et « cryptomonnaie », qui sont déconseillés, et « monnaie digitale », qui est à proscrire (*crypto currency, cryptocurrency*). *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 23 mai 2017. **Distribution monétaire sans contrepartie, abrégé. distribution sans contrepartie** (Économie générale-Finance) : Distribution gracieuse de liquidités, notamment aux ménages, effectuée à l'initiative de l'État dans le but de relancer l'activité économique. *Note* : 1. La distribution monétaire sans contrepartie se traduit par une augmentation de la masse monétaire. 2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « hélicoptère monétaire » et « monnaie hélicoptère » (*helicopter money*). **Entité ad hoc** (Finance) : Structure juridique créée spécifiquement pour mener à bien une opération pour le compte d'une organisation publique ou privée. *Note* : Une entité ad hoc peut être utilisée dans le cas d'opérations de titrisation. On parle alors de « structure de titrisation » (*special purpose company, SPC ; special purpose entity, SPE ; special purpose vehicle, SPV*). *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « structure de titrisation » au *Journal officiel* du 28 décembre 2006. Les occurrences de « **structure de titrisation** » dans les définitions et notes de « **contrat d'assurance titrisé** », « **fonds multicédant** », « **obligation-catastrophe** » et « **titre de créance adossé** » sont remplacées par « **entité ad hoc** ». **Évaluation au prix de modèle** (Finance-Économie générale/Comptabilité) : Méthode comptable qui consiste, lorsque le prix de marché n'est pas considéré comme représentatif, à arrêter la valeur à laquelle un actif ou un passif financiers pourraient être transférés à un tiers en se référant à un modèle d'évaluation établi par des experts. *Note* : L'évaluation d'un portefeuille de créances repose par exemple sur un modèle prenant en compte l'estimation des probabilités de non-remboursement (*mark-to-model, mark-to-model valuation*). **Marché à terme** (Finance) : Marché sur lequel sont établis les cours à terme. *Note* : Lorsque les transactions sont réalisées directement entre les parties, le marché à terme est qualifié « de gré à gré ». Lorsque les transactions sont réalisées par l'intermédiaire d'une bourse, qu'elle soit physique ou électronique, le marché à terme est qualifié

d'« organisé » (*forward market* [marché de gré à gré], *futures market* [marché organisé]). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle des termes « **marché à terme** » et « **marché de contrats à terme** » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Minoration de la base** (Économie générale/Fiscalité) : Diminution de l'assiette de l'impôt, qui est obtenue au moyen d'opérations financières exploitant notamment les régimes de déduction ou l'asymétrie fiscale, dans un but d'optimisation. **Note** : 1. La conclusion de prêts entre sociétés d'une entreprise multinationale en vue de produire des intérêts déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, ou le recours à une opération transnationale qui permet de bénéficier d'une déduction dans une juridiction sans entraîner d'imposition supplémentaire dans une autre, sont des exemples de minoration de la base. 2. La minoration de la base peut être exploitée à des fins d'évasion fiscale (*base erosion*). **Mise en pension** (Finance) : Emprunt en numéraire réalisé par une institution financière sur le marché monétaire, qui consiste à vendre des titres avec un horizon et un prix de rachat fixés d'avance, le prix de rachat étant en général supérieur au prix de vente. **Note** : À la différence du prêt-emprunt de titres, la mise en pension permet à celui qui cède des titres d'obtenir des liquidités (*repo, repurchase agreement*). **Monnaie numérique de banque centrale (MNBC)** (Finance) : Monnaie émise par une banque centrale sous une forme numérique (*central bank digital currency, CBDC*). **Prêt-emprunt de titres** (Finance) : Opération par laquelle une entité cède temporairement des titres à une autre entité, contre le versement d'un intérêt et la remise d'un actif en nantissement afin de couvrir le risque de non-restitution à l'échéance des titres prêtés. **Note** : À la différence de la mise en pension, le prêt-emprunt de titres ne donne droit qu'au versement d'un intérêt, sans que soient versées des liquidités en contrepartie des titres prêtés (*repo, securities lending*). **Prise en pension** (Finance) : Prêt en numéraire consenti par une institution financière sur le marché monétaire, qui consiste à acheter des titres avec un horizon et un prix de revente fixés d'avance, le prix de revente étant en général supérieur au prix d'achat. **Note** : En cas de non-remboursement à l'échéance, le prêteur conserve les titres qui lui ont été cédés et ne supporte donc qu'un risque de variation de leur cours (*reverse repo*). **Redomiciliation fiscale** (Économie générale/Fiscalité) : Réorganisation d'un groupe de sociétés destinée à transférer son domicile fiscal dans une juridiction dont la fiscalité permet une optimisation (*tax inversion*). **Structure de défaillance, syn. structure de cantonnement** (Finance) : Entité ad hoc créée pour recueillir et gérer des actifs de mauvaise qualité cédés par une institution qui cherche ainsi à améliorer son bilan. **Note** : L'expression « **banque de défaillance** » est à déconseiller dans la mesure où une structure de défaillance n'a pas nécessairement d'agrément bancaire (*bad bank*). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 7 décembre 2018. **Titrisable**, adj. (Finance) : Se dit d'un actif susceptible d'être titrisé (*securitizable GB, securitizable EU*). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Titrisation** (Finance) : Opération par laquelle est cédé un ensemble d'actifs à une entité ad hoc, qui émet des titres négociables adossés à ces actifs pour financer cette acquisition. **Note** : La titrisation permet à l'entité cédante de transférer un risque ou de se financer (*securitisation GB, securitization EU*). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Titrisation** (Finance) : Opération par laquelle est cédé un ensemble d'actifs à une entité ad hoc, qui émet des titres négociables adossés à ces actifs pour financer cette acquisition. **Note** : La titrisation permet à l'entité cédante de transférer un risque ou de se financer (*securitisation GB, securitization EU*). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Titrisation en cyberjetons, syn. conversion en jetons** (Finance-Informatique/Internet) : Émission, au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé, de cyberjetons qui sont adossés à un actif, en vue notamment de faciliter la vente en tout ou partie de cet actif. **Note** : Le cyberjeton sert d'unité de compte dans le cas d'un fractionnement de l'actif en parts (*tokenisation GB, tokenization EU*). **Titriser** (Finance) : Céder un ensemble d'actifs à une entité ad hoc, qui émet des titres négociables adossés à ces actifs pour financer cette acquisition (*securitise to GB, securitize to EU*). **Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0018 du 22/01/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/journal-officiel/2022/01/22/JORF_n_0018)

□ **Vocabulaire des télécommunications (Journal officiel du 19 mars 2022).** À noter : **Alerte malveillante** (Télécommunications-Droit) : Appel téléphonique anonyme adressé aux services d'urgence ou de secours afin de déclencher leur intervention en leur faisant croire à l'existence d'une infraction ou d'un dommage subi par des personnes ou des biens. *Note* : Une alerte malveillante peut avoir pour but de nuire à la personne chez qui l'intervention a lieu ou de piéger les intervenants des services d'urgence ou de secours (*swatting*). **Attaque collective par saturation de service, abrég.** **ACSS** (Télécommunications-Informatique) : Attaque par interruption de service qui consiste à envoyer simultanément des requêtes depuis un grand nombre d'ordinateurs afin de saturer l'accès au service visé (*DDoS attack, distributed denial of service attack*). *Voir aussi* : attaque par interruption de service. **Attaque par interruption de service, abrég.** **AIS** (Télécommunications-Informatique) : Action malveillante qui vise à rendre indisponibles pendant un temps indéterminé un ou plusieurs services informatiques ou de télécommunication d'une organisation (*DDoS attack, distributed denial of service attack*). *Note* : 1. Une attaque par interruption de service peut être réalisée en saturant l'accès aux services visés ou en exploitant leurs failles de sécurité. *Voir aussi* : attaque par interruption de service. 2. On trouve aussi l'expression « attaque par déni de service », calque de l'anglais, qui est déconseillée. *Voir aussi* : attaque collective par saturation de service, attaque par saturation téléphonique (*denial of service attack, DoS attack*). **Attaque par saturation téléphonique, abrég.** **AST** (Télécommunications) : Attaque par interruption de service qui consiste à émettre un nombre important d'appels téléphoniques vers un ou plusieurs numéros pour empêcher que d'autres appels passés vers ces numéros n'aboutissent. *Note* : 1. L'attaque par saturation téléphonique utilise généralement un automate d'appels. 2. On trouve aussi l'expression « déni de service téléphonique », calque de l'anglais, qui est déconseillée (*telephony denial of service, TDoS*). *Voir aussi* : attaque par interruption de service. **Escroquerie téléphonique** (Télécommunications-Droit) : Manœuvre frauduleuse consistant à tromper, au moyen d'un appel téléphonique ou d'une intervention dans un réseau téléphonique, une personne afin d'obtenir d'elle un avantage indu. *Note* : L'appel-piège et le branchement sur une ligne téléphonique dans un répartiteur sont des exemples d'escroqueries téléphonique (*phreaking, telephone hack, telephone hijack*). *Voir aussi* : appel-piège. **Usurpation de carte SIM** (Télécommunications-Droit) : Fraude qui consiste à s'approprier un numéro de téléphone mobile, à l'insu de son détenteur, en obtenant de l'opérateur l'association de ce numéro à une nouvelle carte SIM. *Note* : L'usurpation de carte SIM permet au fraudeur de contourner la sécurisation des accès aux services qui font appel à une authentification utilisant un téléphone mobile, en se faisant passer par le détenteur du numéro de ce téléphone (*SIM swapping*).

À lire sur Légifrance : [Vocabulaire des télécommunications \(liste de termes, expressions et définitions adoptés\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/terminologie)

□ **Vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique (Journal officiel du 31 mars 2022).** À noter : **Boîte quantique** (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans les trois dimensions de l'espace. *Note* : 1. Un cristal nanométrique de semiconducteur peut être une boîte quantique pour les électrons. 2. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée (*quantum dot*). *Voir aussi* : confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique. *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 19 septembre 2015. **Case quantique** : (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Élément graphique schématique, généralement un carré ou un cercle, qui est associé à une orbitale atomique et permet de représenter l'état d'occupation, par les électrons, de la région de l'espace correspondant à cette orbitale. *Note* : 1. La configuration électronique d'un atome ou d'un ion est décrite par un ensemble de cases quantiques. 2. Une case quantique est vide ou occupée par un ou deux électrons, figurés par des flèches dirigées vers le haut ou vers le bas selon le moment cinétique de spin de ces électrons dans un champ magnétique. 3. Une case quantique est caractérisée par trois nombres quantiques qui résultent de la quantification, pour les électrons qui l'occupent, de l'énergie, du module du moment cinétique orbital et de la direction spatiale de ce dernier (*orbital box*). *Voir aussi* : orbitale. **Confinement quantique** (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Situation dans laquelle se trouve une particule lorsque, dans une, deux ou trois des dimensions de l'espace, ses déplacements sont restreints à des distances plus

petites ou du même ordre de grandeur que la longueur d'onde associée, par la relation de de Broglie, à la quantité de mouvement de cette particule. *Note* : Le confinement quantique confère aux nanomatériaux semiconducteurs leurs propriétés électriques et optiques spécifique (*quantum confinement*). *Voir aussi* : nanomatériau. **Feuillet quantique** (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans une des dimensions de l'espace. *Note* : La couche centrale de certains semiconducteurs multicouches, par exemple une couche de silicium entre deux couches d'un alliage silicium-germanium, peut être un feuillet quantique pour les électrons (*quantum sheet*). *Voir aussi* : boîte quantique, confinement quantique, fil quantique, puits quantique. **Fil quantique** (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans deux des dimensions de l'espace. *Note* : Des atomes métalliques contenus dans un nanotube de carbone peuvent constituer un fil quantique pour les électrons (*quantum wire*). *Voir aussi* : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, nanotube, puits quantique. **Puits de potentiel** (Physique-Chimie) : Région de l'espace à une, deux ou trois dimensions, où le potentiel associé à un champ de force présente un minimum notable (*potential well*). *Voir aussi* : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique. **Puits quantique** (Physique-Chimie/Mécanique quantique) : Puits de potentiel dans lequel une particule est en confinement quantique (*quantum potential well, quantum well*). *Voir aussi* : confinement quantique, puits de potentiel.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0076 du 31/03/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043424)

□ **Vocabulaire de la biologie (Journal officiel du 9 avril 2022)**. À noter : **Autopoïèse** (Biologie/Biochimie) : Propriété qu'ont les organismes vivants de générer eux-mêmes leur organisation structurale et fonctionnelle, en interaction permanente avec leur environnement (*autopoiesis*). **Complexe majeur d'histocompatibilité**, *abrév.* **CMH** (Biologie/Génie génétique) : Région du génome des vertébrés regroupant l'information génétique qui code des protéines présentes sur la face externe de la membrane plasmique, responsables de la reconnaissance du soi et permettant la réponse immunitaire. *Note* : 1. Les protéines codées par le complexe majeur d'histocompatibilité sont spécifiques de chaque individu. 2. Le rejet d'une greffe de tissus ou d'organes est dû notamment à des différences trop importantes entre les complexes majeurs d'histocompatibilité de deux individus (*major histocompatibility complex, MHC*). *Voir aussi* : apprêtement de l'antigène, présentation de l'antigène. *Attention* : Cette publication annule remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Oncoprotéine**, *syn.* **protéine oncogénique** (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire) : Protéine codée par un oncogène (*oncoprotein*). *Voir aussi* oncogène. **Osmolyte**, n.f. (Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire) : Métabolite qui, en s'accumulant dans une cellule, élève la pression osmotique de celle-ci. *Note* : 1. Les amines, les polyols et les sucres sont des exemples d'osmolytes. 2. Lorsqu'ils sont présents en grande quantité dans les cellules d'une plante, les osmolytes permettent d'améliorer la tolérance de celle-ci au déficit hydrique et au froid (*osmolyte*). **Protéine de transport d'auxine** (Biologie/Biologie végétale). Protéine transmembranaire qui, chez les plantes terrestres, assure le flux d'auxine de cellule en cellule. *Note* : 1. Les protéines de transport d'auxine permettent l'ajustement constant des concentrations locales d'auxine dont dépend le développement du végétal. 2. La perte de fonction du gène codant cette protéine a pour conséquence l'absence de développement des organes de la plante, qui se réduit alors à une longue structure en aiguille. 2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « protéine PIN » (*PIN-formed protein, PIN protein*). **Réécriture de base**, *syn.* **édition de base** (langage professionnel) (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique) : Réécriture génomique qui consiste à modifier une seule paire de bases d'un site déterminé d'un génome (*base editing*). *Voir aussi* : paire de bases, réécriture génomique. **Réécriture génomique**, *syn.* **édition génomique** (langage professionnel) (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique) : Modification par ingénierie de la séquence d'un site déterminé d'un génome par addition, suppression ou substitution de nucléotides, qui est effectuée ou initiée par des complexes enzymatiques adressés à ce site. *Note* : 1. La réécriture génomique utilise souvent des ciseaux moléculaires et peut nécessiter la présence d'une matrice d'ADN ou d'ARN. 2. La réécriture

génomique permet de corriger une mutation délétère ou de conférer une propriété nouvelle à une cellule, voire, le cas échéant, à l'organisme qui en est issu (*genome editing*). *Voir aussi* : ciseaux moléculaires, endodésoxyribonucléase 9, motif de reconnaissance du proto-espaceur, nucléase-effecteur de type activateur de transcription, réécriture de base, réécriture pas matrice d'ARN. *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 28 mars 2018. **Réécriture par matrice d'ARN** (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique) : Réécriture génomique qui consiste à incorporer au génome une séquence d'ADN issue de la transcription inverse in situ d'une matrice d'ARN. *Note* : On trouve aussi le terme « édition primaire », qui est déconseillé (*prime editing*). **Régulation autogène** (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire) : Tout mécanisme par lequel le produit d'un gène contrôle l'expression de ce même gène (*autogenous regulation*). *Voir aussi* : régulation négative de la transcription, régulation positive de la transcription. *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000. **Toxine de shiga** (Biologie/Biochimie et biologie moléculaire) : Protéine pathogène pour l'homme et pour certains animaux, produite par des entérobactéries du genre *Shigella* et par certaines souches d'*Escherichia coli*. *Note* : 1. Les toxines de Shiga endommagent des cellules des endothéliums des vaisseaux, des reins et de la muqueuse intestinale, entraînant des dysenteries hémorragiques, parfois mortelles. 2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « shigatoxine » (*shiga-like toxin, shigatoxin*).

À lire sur Légifrance : [Vocabulaire de la biologie \(liste de termes, expressions et définitions adoptés\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr)

□ **Vocabulaire de l'informatique (Journal officiel du 30 avril 2022)**. À noter : **Application phare** (Informatique-Économie et gestion d'entreprise) : Application informatique innovante dont la popularité est immédiate auprès des utilisateurs. *Note* : 1. Une application phare peut inciter à acheter le matériel lui servant de support. 2. La popularité d'une application phare a parfois pour effet d'éliminer les applications concurrentes (*killer app, killer application*). **Défiguration** (Informatique-Droit) : Piratage informatique qui consiste à modifier le code des pages d'un site, en particulier de la page d'accueil, pour en dénaturer l'apparence ou le contenu. *Note* : On trouve aussi les termes « défacement » et « défaçage », qui sont déconseillés (*defacement*). *Voir aussi* : page d'accueil. **Interface de programmation d'application, abrév. interface de programmation** (Informatique) : Interface logicielle qui permet à un programmeur d'accéder aux fonctions d'une application et de développer de nouvelles applications utilisant ces fonctions. *Note* : Il appartient au fournisseur de l'interface de programmation d'application de fixer les modalités d'accès à celle-ci (gratuit ou payant, public ou restreint par exemple) (*application programming interface, API*). *Voir aussi* : interface. **Logiciel passe-droit, abrév. passe-droit** (Informatique) : Logiciel malveillant furtif qui donne à un tiers non habilité les droits d'administrateur d'un ordinateur et lui permet ainsi d'en prendre le contrôle (*rootkit*). *Voir aussi* : logiciel malveillant. **Moissonnage de données, abrév. moissonnage** (Informatique) : Extraction automatisée de contenus de sites de la toile, pratiquée en vue d'un traitement spécifique. *Note* : Le moissonnage de données est utilisé par exemple dans le domaine commercial pour établir des comparaisons de prix ou évaluer la réputation d'une marque (*web harvesting, web scraping*). *Voir aussi* : mégadonnées. **Ontologie informatique** (Informatique) : Corpus structuré de concepts, qui est modélisé dans un langage permettant l'exploitation par un ordinateur des relations sémantiques ou taxonomiques établies entre ces concepts. *Note* : 1. Une ontologie informatique est construite pour un domaine ou un ensemble de domaines de connaissances. 2. Une ontologie informatique peut être représentée par un graphe de connaissances (*computer science ontology*). *Voir aussi* : données liées, graphe de connaissances. **Pare-feu, syn. barrière de sécurité** (Télécommunications/Internet-Réseaux) : Dispositif informatique qui filtre les flux d'informations entre un réseau interne à un organisme et un réseau externe, en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur (*firewall*). *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « barrière de sécurité » parue au *Journal officiel* du 16 mars 1999. **Triturage de données** (Informatique) : Traitement automatisé de mégadonnées brutes qui consiste à les mettre en forme pour permettre leur analyse grâce aux méthodes de la science des données. *Note* : Le triturage de données peut inclure des changements de format, des corrections d'erreurs, des filtrages des données (*data*

crunching). Voir aussi : mégadonnées, science des données. **Visualisation de données** (Informatique) : Représentation d'ensembles de données à l'aide de techniques graphiques qui en facilitent la compréhension. *Note* : La visualisation de données se fait notamment sous forme d'histogrammes, de camemberts, de cartes ou de nuages de points. (*data visualisation*, GB, *data visualization*, EU, *dataviz*). Voir aussi : donnée.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0101 du 30/04/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043110)

□ **Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (Journal officiel du 24 mai 2022)**. À noter : **Accès libre** (Informatique/Internet) : Modalité d'exploitation et de modification sans aucune restriction de ressources en ligne. *Note* : Les ressources en accès libre sont par exemple des documents, des données métatextuelles ou des logiciels. Voir aussi : accès ouvert. **Accès ouvert** (Recherche-Édition et livre) : Modalité de dépôt, par un public identifié, ou de consultation en ligne de ressources et de travaux issus de la recherche scientifique, sans barrières techniques, éditoriales ou commerciales (*open access*). Voir aussi : accès libre. **Numérosité** (langage professionnel) (Éducation-Enseignement supérieur) : Nombre d'éléments d'un ensemble fini qui peut être appréhendé par subitisation, par comptage ou par estimation (*numerosity*). Voir aussi : subitisation. **Préciput** (Enseignement supérieur-recherche) : Part du financement alloué à un projet de recherche, qui revient à l'établissement gestionnaire de l'unité à laquelle est associé le porteur du projet. *Note* : Le préciput est destiné à couvrir notamment les coûts indirects liés au projet. **Prépublication** (Recherche-Édition et livre) : Version mise en ligne d'un article scientifique destiné à être publié par un éditeur. *Note* : Le texte peut avoir été soumis à une évaluation par les pairs (*preprint, submitted version*). Voir aussi : évaluation par les pairs. **Subitisation** (langage professionnel), *syn.* **intuition numérique** (Éducation-Enseignement supérieur) : Capacité spontanée à appréhender immédiatement, sans compter, le nombre des éléments d'un ensemble fini de faible extension. *Note* : Le nombre d'éléments qui peut être appréhendé sans comptage évolue en fonction de l'âge ; il est estimé à trois pour les humains dès la première année de la vie (*subitizing*). **Syllabus** (Enseignement supérieur) : Document synoptique dans lequel le contenu d'un enseignement universitaire est présenté sous la forme d'une table des matières commentée (*syllabus*).

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0120 du 24/05/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043110)

□ **Vocabulaire de l'audiovisuel : jeux vidéo (Journal officiel du 29 mai 2022)**. À noter : **Accès anticipé** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Offre gratuite ou payante qui permet d'utiliser une version préliminaire d'un jeu vidéo, avant la fin de son développement ou son lancement commercial. *Note* : L'accès anticipé permet, le cas échéant, au créateur du jeu vidéo de faire évoluer ce dernier grâce aux observations des utilisateurs (*early access, early pass*). **Appariement de joueurs** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Processus algorithmique qui permet d'associer des joueurs, en fonction de critères tels que leur niveau, pour les faire s'affronter ou pour qu'ils collaborent en équipe dans un jeu vidéo en ligne multijoueur (*matchmaking*). Voir aussi : jeu en ligne multijoueur de masse. **Bourse d'objets virtuels** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Revente ou mise aux enchères par leur propriétaire d'objets virtuels obtenus au cours d'un jeu vidéo. *Note* : Les objets virtuels peuvent être notamment des accessoires, une vie supplémentaire ou un bonus de temps (*skin betting, skin gambling*). Voir aussi : coffresurprise. **Contenu téléchargeable additionnel**, *abrév.* **CTA**, *syn.* **extension téléchargeable** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Extension d'un jeu vidéo qu'un joueur peut télécharger, gratuitement ou non, pour enrichir son expérience. *Note* : Les contenus téléchargeables additionnels ne sont pas toujours disponibles dès la sortie du jeu (*downloadable content, DLC, downloaded content, DLC*). Voir aussi : expérience de l'utilisateur. **Jeu social en ligne**, *abrév.* **jeu social** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Jeu vidéo qui utilise les modalités d'interaction des réseaux sociaux et qui, le plus souvent, est hébergé sur leurs plateformes (*social game*). **Jeu vidéo à la demande** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Offre commerciale qui propose l'utilisation d'un jeu vidéo en nuage, facturée pour un usage ponctuel ou, plus souvent, liée à un abonnement (*game as a service, GaaS*). Voir aussi : jeu vidéo en nuage, logiciel à la demande. **Jeu vidéo de compétition** (Audiovisuel/Jeu vidéo) : Pratique compétitive, généralement professionnelle, du jeu vidéo qui est organisée dans le cadre de ligues nationales ou de

internationales) : Gouvernance qui associe diverses parties prenantes. *Note* : Dans une gouvernance multipartite, l'État est une partie prenante parmi d'autres (*multistakeholderism*). **Néoextractivisme** (Politique-Économie générale) : Modèle de développement fondé sur l'extractivisme, mis en œuvre par un État au service de sa politique de redistribution sociale (*neo-extractivismo* esp., *neo-extrativismo* port.). *Voir aussi* : extractivisme. **Pouvoir de manipulation** (Politique-Relations internationales) : Capacité d'un État à manipuler les opinions publiques d'autres États, notamment par l'usage d'infox (*sharp power*). *Voir aussi* : contrefaçon d'opinion, infox. **Tournant décisif** (Tous domaines) : Évènement ou élément nouveau qui marque un changement radical de situation (*game changer*). **Transnationalisme** (Relations internationales) : Mode d'action et d'organisation de groupes non étatiques dont les activités se développent sans considération des frontières nationales (*transnationalism*).

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0151 du 01/07/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT001021111)

□ **Vocabulaire de la mobilité (Journal officiel du 14 juillet 2022)**. *À noter* : **Ajustement de position** (Transports et mobilité/Cartographie) : Correction de la projection cartographique de la position géolocalisée d'un véhicule terrestre pour qu'elle coïncide avec la représentation de l'infrastructure qu'il emprunte. *Note* : 1. L'ajustement de position permet d'éviter que l'imprécision des coordonnées géolocalisées ne laisse croire que le véhicule a quitté l'infrastructure. 2. L'ajustement de position est notamment utilisé pour le guidage d'itinéraire de véhicules routiers ou pour le suivi de la progression de bus, de cars ou de trains (*map matching*). *Voir aussi* : raccordement cartographique. **Altermobilité** (Transports et mobilité) : Forme de mobilité privilégiée par les personnes qui renoncent à l'utilisation individuelle d'une voiture particulière au profit de la mobilité durable. *Note* : L'utilisation des transports collectifs, le covoiturage, la pratique du vélo ou la marche relèvent de l'altermobilité. *Voir aussi* : mobilité durable, voiturage en solo. **Mobilité par association de services, abrégé. MAS, forme dével. mobilité améliorée par association de services** (Transports et mobilité) : Offre globale de services de mobilité, accessible au moyen d'une application pour mobile multifonction, qui, moyennant un abonnement, propose à l'utilisateur, en fonction de ses préférences, un choix d'itinéraires pouvant combiner transports publics et individuels, et permet la réservation et le paiement des services de transport correspondants. *Note* : 1. La mobilité par association de services peut combiner différents modes de transport parmi ceux disponibles, tels que les transports en commun, le taxi, la voiture de transport avec chauffeur, le covoiturage, l'autopartage, le vélo ou la trottinette électrique. 2. La mobilité par association de services n'est possible que si elle est convenue avec les différents opérateurs de transport (*mobility as a service, MaaS*). *Voir aussi* : compte de mobilité, transport multimodal. **Navette autonome** (Transports et mobilité) : Véhicule autonome transportant des passagers entre les stations d'un circuit prédéterminé. *Note* : 1. On trouve aussi le terme « navette automatique », qui n'est pas recommandé. 2. Les navettes autonomes concernent généralement des trajets de courte distance. 3. La navette autonome se distingue du taxi sans chauffeur par la prédétermination de son circuit. *Voir aussi* : conduite autonome, taxi sans chauffeur, véhicule autonome. *Attention* : Cette publication annule celle du terme « **taxi robot** » au *Journal officiel* du 21 décembre 2013. **Raccordement cartographique** (Aménagement et urbanisme/Cartographie) : Raccordement de deux cartes par mise en coïncidence de certains points géographiques communs (*map matching*). *Voir aussi* : ajustement de position. **Vertiport** (Transports et mobilité) : Site aménagé pour le décollage et l'atterrissage verticaux d'aéronefs et équipé pour offrir des services d'accueil des passagers et de réception du fret. *Note* : Un vertiport peut être aménagé pour différents types d'aéronefs tels que des hélicoptères ou des drones (*vertiport*). **Vidéoverbalisation** (Transports et mobilité) : Verbalisation d'un véhicule immatriculé dont l'infraction routière a été constatée au moyen d'un enregistrement vidéo. **Voiturage en solo, syn. monovoiturage** (Transports et mobilité-Automobile). Utilisation d'une voiture particulière par son seul conducteur. *Note* : On trouve aussi le terme « autosolisme », qui est déconseillé. *Voir aussi* : altermobilité, covoiturage.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0162 du 14/07/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT001021111)

□ **Vocabulaire de l'économie (Journal officiel du 30 août 2022).** À noter : **Communication opportuniste** (Économie et gestion d'entreprise-Communication/Publicité) : Technique de communication consistant, pour une entreprise, à profiter du retentissement médiatique d'un événement dont elle n'est ni l'organisatrice ni la partenaire pour gagner en visibilité et en notoriété (*ambush marketing*). **Conception à objectif de coût, abrégé. COC, syn. conception sous contrainte de coût** (Économie et gestion d'entreprise-Communication-Industrie) : Conception d'un produit fondée sur un objectif prioritaire de coût de revient prédéfini, selon la méthode des coûts cibles (*design to cost, DTC*). Voir aussi : méthode des coûts cibles. **Extensibilité d'un modèle économique, abrégé. extensibilité** (Économie et gestion d'entreprise) : Capacité du modèle économique d'une entreprise à répondre sans modification structurelle aux changements d'échelle de son activité, notamment à une extension à d'autres aires géographiques, tout en conservant sa rentabilité. Note : On trouve aussi l'expression « **changement d'échelle** » (*business scalability, scalability*). Voir aussi : modèle d'entreprise. **Gazelle, forme dével. entreprise gazelle** (Économie et gestion d'entreprise) : Jeune pousse dont la croissance soutenue pendant plusieurs exercices atteste l'extensibilité du modèle économique (*scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company*). Voir aussi : extensibilité d'un modèle économique, jeune pousse, licorne. **Licorne, forme dével. entreprise licorne** (Économie et gestion d'entreprise) : Gazelle dont la valeur est estimée à au moins un milliard d'euros (*unicorn*). Voir aussi : gazelle. **Observance commerciale** (Économie et gestion d'entreprise), syn. : **respect des règles commerciales** : Respect par une entreprise, dans l'ensemble de ses pratiques, de la réglementation, des normes et des usages commerciaux qui régissent son secteur d'activité. Note : L'emploi de l'expression *compliance marketing*, empruntée de l'anglais, est à proscrire (*marketing compliance*). **Référencement non payant, abrégé. RNP, forme dével. référencement non payant sur la toile** (Économie et gestion d'entreprise-Informatique) : Ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, sans recourir à des moyens payants, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche en adaptant le contenu de ce site aux caractéristiques des algorithmes des moteurs. Note : 1. Le référencement non payant peut être pratiqué par des animateurs de communauté dans les réseaux sociaux, par exemple quand ils utilisent des mots clés ou insèrent des liens hypertextuels. 2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « **référencement naturel** » (*search engine optimization, SEO*). Voir aussi : animateur de communauté, référencement par les réseaux sociaux, référencement payant. **Référencement par les réseaux sociaux, abrégé. RRS** (Économie et gestion d'entreprise-Communication) : Pratique qui consiste à utiliser les réseaux sociaux, notamment leur fonction de partage, pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche. Note : Le référencement par les réseaux sociaux est notamment mis en œuvre par des animateurs de communauté (*social media optimization, SMO*). Voir aussi : animateur de communauté, mercatique par réseaux sociaux, référencement non payant, référencement payant. **Référencement payant, abrégé. RP, forme dével. référencement payant sur la toile** (Économie et gestion d'entreprise-Informatique) : Ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, moyennant paiement, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche. Note : Le référencement payant fait appel notamment à l'achat de mots clés ou d'espace publicitaire sous forme de bannière textuelle, graphique ou vidéo (*paid search, search engine advertising, SEA*). Voir aussi : référencement non payant, référencement par les réseaux sociaux.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0200 du 30/08/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043424)

□ **Vocabulaire de l'informatique quantique (Journal officiel du 20 décembre 2022).** À noter : **Accélérateur quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Ordinateur quantique ou simulateur quantique utilisé en complément d'un superordinateur classique pour en accélérer les calculs. Note : Les accélérateurs quantiques exploitent des algorithmes quantiques hybrides (*quantum accelerator*). Voir aussi : algorithme quantique hybride, calcul intensif, ordinateur quantique, simulateur quantique. **Algorithme quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Algorithme qui est constitué d'une suite finie d'opérations exécutées par des portes quantiques et qui tire parti du parallélisme quantique. Note : 1. Un algorithme quantique manipule une grande

quantité d'information pendant le calcul mais produit un résultat sous la forme de bits classiques. Le calcul doit être généralement répété plusieurs fois pour obtenir le résultat recherché. 2. Un algorithme quantique est écrit et exécuté à l'aide d'un ordinateur classique qui envoie des commandes de portes quantiques au processeur quantique puis, à la fin du calcul, récupère et exploite les résultats issus de la lecture des qubits. *Voir aussi* : élément binaire, parallélisme quantique, porte quantique, processeur quantique, qubit. **Algorithme quantique hybride** (Informatique/Informatique quantique) : Algorithme qui comporte une composante s'exécutant sur un ordinateur classique et une autre sur un processeur quantique, les deux étant coordonnées pour obtenir un résultat qui tire parti au mieux des possibilités des deux types de machines. *Voir aussi* : algorithme quantique, ordinateur quantique, processeur quantique. **Avantage quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Niveau de performance reconnu à un ordinateur quantique lorsque celui-ci exécute un calcul plus rapidement que les meilleurs superordinateurs classiques. *Note* : 1. L'avantage quantique peut aussi être apprécié en fonction d'autres facteurs tels que la faible consommation d'énergie. 2. L'avantage quantique est lié au caractère exponentiel du temps de calcul des ordinateurs classiques en fonction de la taille du problème à résoudre. 3. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « suprématie quantique », qui est déconseillé (*quantum advantage*). *Voir aussi* : calculateur, calcul intensif, ordinateur quantique). **Cryptographie postquantique** (Télécommunications-Informatique/Informatique quantique) : Champ de la cryptographie qui vise à garantir la sécurité des communications par l'utilisation, sur des ordinateurs classiques, de dispositifs de chiffrement de l'information résistant à un attaquant qui disposerait d'un ordinateur quantique capable de déjouer les méthodes de chiffrement classiques (*post-quantum cryptography*). *Voir aussi* : cryptographie quantique, ordinateur quantique. **Cryptographie quantique** (Télécommunications-Informatique/Informatique quantique) : Ensemble de méthodes de cryptographie qui utilisent des protocoles dont la sécurité repose sur les principes de base de la physique quantique, tels que le caractère aléatoire de la mesure quantique, la superposition, l'intrication et le non-clonage quantiques (*quantum cryptography*). *Voir aussi* : cryptographie postquantique, distribution quantique de clés, état quantique, intrication quantique, mesure quantique, non-clonage quantique, superposition quantique, téléportation quantique. **Décohérence quantique** (Informatique-Physique/Physique quantique) : Dégradation progressive d'une superposition quantique d'un système quantique sous l'effet des interactions avec son environnement, qui aboutit à une situation où le système obéit aux lois de la physique classique. *Note* : La décohérence quantique met notamment fin aux effets de superposition et d'intrication entre les états des qubits dans un ordinateur quantique (*quantum decoherence*). *Voir aussi* : intrication quantique, ordinateur quantique, qubit, superposition quantique, système quantique. **Distribution quantique de clés** *abrév.* **DQC** (Télécommunications-Informatique/Informatique quantique), *syn.* **échange quantique de clés** : Protocole de création simultanée de clés symétriques de chiffrement et de déchiffrement aléatoires chez un émetteur et un récepteur, qui permet d'échanger un message et repose en général sur le principe de l'intrication quantique. *Note* : 1. La distribution quantique de clés rend systématiquement détectable l'interception de clés. 2. La distribution quantique de clés peut utiliser les méthodes de comptage de photons, dans le cas de variables quantiques discrètes, ou les méthodes de détection cohérente usuelles en télécommunications optiques, dans le cas de variables quantiques continues (*quantum key distribution, QKD*). *Voir aussi* : cryptographie quantique, intrication quantique, téléportation quantique. **Dualité onde-particule** (Physique/Physique quantique), *syn.* **dualité onde-corpuscule** : Propriété d'un objet quantique, par exemple un atome, un électron ou un photon, de présenter, suivant les situations où il est placé, des comportements qui, en physique classique, correspondraient soit à ceux d'une onde, soit à ceux d'une particule. *Note* : Le formalisme quantique décrit de façon synthétique les comportements tant ondulatoires que particuliers (*wave-particle duality*). *Voir aussi* : état quantique. **Émulateur quantique** (langage professionnel) (Informatique/Informatique quantique) : Dispositif qui utilise un ordinateur classique et des logiciels pour exécuter un algorithme quantique conçu pour un ordinateur quantique. *Note* : La durée d'exécution ainsi que la taille de mémoire nécessaires à une émulation quantique croissent exponentiellement avec le nombre de qubits en jeu et peuvent donc impliquer le recours à des superordinateurs classique (*quantum emulator*). *Voir aussi* : algorithme quantique, calcul intensif, ordinateur quantique, qubit. **État quantique** (Physique/Physique quantique) : Objet mathématique

qui permet de calculer, à un instant donné, les probabilités des valeurs que l'on obtiendrait lors de la mesure de n'importe quelle grandeur physique d'un système quantique, ainsi que de déterminer l'état du système à tout instant ultérieur. *Note* : Un état quantique est représenté par un vecteur dans un espace de Hilbert particulier ou par un opérateur agissant dans cet espace (*quantum state*). *Voir aussi* : mesure quantique, superposition quantique, système quantique. **Interférence quantique** (Informatique-Physique/Physique quantique) : Phénomène physique selon lequel la probabilité du résultat d'une mesure effectuée sur une superposition quantique n'est pas égale à la somme des probabilités des résultats de mesures effectuées sur chacun des états de cette superposition. *Note* : Une particule telle qu'un électron ou un photon peut par exemple passer à la fois par plusieurs chemins distincts pour arriver à un point final avec une probabilité différente de la somme des probabilités de passer par chacun des chemins (*quantum interference*). *Voir aussi* : intrication quantique, mesure quantique, superposition quantique, système quantique. **Intrication quantique, syn. enchevêtrement quantique** (Informatique-Physique/Physique quantique) : Phénomène selon lequel l'état d'un système quantique ne peut être décrit que globalement car il implique une superposition quantique et met en jeu des effets d'interférence quantique. *Note* : 1. Lorsque l'intrication quantique concerne des objets quantiques séparés spatialement, elle induit des corrélations entre les résultats de mesures effectuées sur ces objets, qui ne peuvent pas être décrites par un modèle classique local. 2. La richesse combinatoire de l'intrication quantique est à la base de la plupart des algorithmes utilisés en informatique quantique et de leurs performances par rapport à leurs équivalents exécutés par des ordinateurs classiques (*quantum entanglement*). *Voir aussi* : algorithme quantique, interférence quantique, superposition quantique, système quantique. *Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 1^{er} juillet 2017. **Mémoire quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Ensemble de qubits physiques qui enregistrent et restituent à la demande un état quantique d'un nombre significatif de qubits, notamment un état intriqué. *Note* : 1. La réalisation d'une mémoire quantique de taille la plus grande possible et dont la décohérence est la plus lente possible est un enjeu majeur pour le calcul et la cryptographie quantiques. 2. Une mémoire quantique peut servir à enregistrer des données qui sont ensuite transférées vers des qubits destinés au calcul (*quantum memory*). *Voir aussi* : cryptographie quantique, décohérence quantique, état quantique, intrication quantique, ordinateur quantique, qubit, qubit physique. **Mesure quantique** (Physique/Physique quantique) : Opération consistant à faire interagir un système quantique avec un appareil de mesure classique, qui permet de révéler à l'échelle macroscopique l'une des valeurs possibles d'une grandeur physique du système. *Note* : 1. Les résultats d'une mesure quantique sont généralement aléatoires. En répétant une mesure quantique sur un système quantique préparé à chaque fois dans le même état, on peut obtenir la loi de probabilité correspondante. 2. Une mesure quantique est associée à une observable quantique (*quantum measurement*). *Voir aussi* : état quantique, observable quantique, système quantique. **Métrologie quantique** (Physique-Métrologie) : Ensemble des méthodes qui utilisent les propriétés des objets quantiques pour mesurer avec une très grande précision des grandeurs physiques comme le temps, les températures, les distances, la gravité ou le magnétisme. *Note* : La métrologie quantique est notamment utilisée dans le domaine de l'imagerie médicale, de la géophysique ou de la définition des unités physiques. Elle sert aussi à améliorer la sensibilité des grands interféromètres permettant de détecter les ondes gravitationnelles (*quantum metrology, quantum sensing*). *Voir aussi* : onde gravitationnelle. **Non-clonage quantique, forme dével. théorème de non-clonage quantique** (Informatique-Physique/Physique quantique) : Impossibilité démontrée de copier sans erreur un qubit dans un état quantique inconnu en conservant l'état quantique initial. *Note* : Le non-clonage quantique n'interdit pas de faire une copie sans erreur d'un qubit dans un état quantique connu ni de faire une copie imparfaite d'un qubit dans un état quantique inconnu (*no-cloning theorem*). *Voir aussi* : cryptographie quantique, état quantique, qubit, téléportation quantique. **Observable quantique, loc.n.f.** (Physique/Physique quantique) : Représentation mathématique de la mesure d'une grandeur physique d'un objet quantique dans l'espace de Hilbert dans lequel le système considéré est décrit. *Note* : Contrairement aux observables en physique classique, une observable quantique décrit le résultat de la mesure d'une grandeur physique sous forme de distribution de probabilités et non d'une valeur unique (*quantum observable*). *Voir aussi* : mesure quantique, système quantique. **Ordinateur quantique, syn. calculateur quantique**

(Informatique/Informatique quantique) : Dispositif de calcul qui exploite des qubits, des portes quantiques et des algorithmes quantiques. *Note* : 1. L'ordinateur quantique comprend un environnement matériel et logiciel classique qui assure son contrôle. 2. La puissance de calcul d'un ordinateur quantique se mesure notamment par le nombre de qubits qu'il exploite et par le nombre d'opérations quantiques qu'il peut exécuter avant que la décohérence ne rende les résultats non significatifs (*quantum computer*). *Voir aussi* : algorithme quantique, décohérence quantique, porte quantique, qubit. **Parallélisme quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Propriété selon laquelle des opérations effectuées au moyen de portes quantiques sur un registre de N qubits peuvent s'effectuer simultanément sur 2N valeurs, ce qui accroît considérablement la vitesse de calcul par rapport à des ordinateurs classiques. *Note* : Le parallélisme quantique exploite les phénomènes de superposition, d'intrication et d'interférence dans le registre quantique (*quantum parallelism*). *Voir aussi* : interférence quantique, intrication quantique, porte quantique, qubit, registre quantique, superposition quantique. **Porte quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Dispositif qui transforme l'état quantique d'un ou de plusieurs qubits physiques pour permettre l'exécution d'un algorithme quantique. *Note* : Une porte quantique à plusieurs qubits entraîne en général leur intrication quantique (*quantum gate*). *Voir aussi* : algorithme quantique, état quantique, intrication quantique, qubit physique. **Processeur quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Composant matériel d'un ordinateur quantique qui exploite les qubits physiques. *Note* : Un processeur quantique est complété par des dispositifs électroniques ou optiques de contrôle de l'état des qubits tels que des lasers et des générateurs d'impulsions micro-ondes ou d'autres signaux électroniques (*quantum processor*). *Voir aussi* : ordinateur quantique, qubit physique. Qubit, n.m. , *syn.* **bit quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Unité d'information dont le support physique est un système quantique à deux états superposables (*quantum bit, qubit*). *Voir aussi* : élément binaire, ordinateur quantique, qubit logique, qubit physique, registre quantique, superposition quantique, système quantique. **Qubit logique** (Informatique/Informatique quantique) : Assemblage de qubits physiques qui permet la correction des erreurs dues notamment à la décohérence quantique, ce qui accroît ainsi le temps disponible pour un calcul quantique. *Note* : Le nombre de qubits physiques nécessaire pour réaliser un qubit logique varie d'une à plusieurs dizaines de milliers, en fonction de leur qualité et des codes de correction d'erreurs utilisés (*logical qubit*). *Voir aussi* : décohérence quantique, qubit physique. **Qubit physique** (Informatique/Informatique quantique) : Support matériel d'un qubit, constitué par un système quantique à deux états superposables. *Note* : 1. Les deux états d'un qubit physique sont relatifs, par exemple, à la polarisation d'un photon ou au spin d'un électron. 2. Lorsqu'un qubit physique n'est pas suffisamment isolé de son environnement, il est soumis à la décohérence quantique qui perturbe à la fois sa superposition et son intrication avec les autres qubits (*physical qubit*). *Voir aussi* : décohérence quantique, intrication quantique, qubit, qubit logique, superposition quantique, système quantique. **Registre quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Ensemble de qubits qui permet l'exécution d'un algorithme quantique (*quantum register*). *Voir aussi* : algorithme quantique, intrication quantique, qubit. **Simulateur quantique** (Informatique/Informatique quantique) : Dispositif matériel constitué d'objets quantiques paramétrés pour qu'il se comporte de façon analogue à d'autres systèmes quantiques, tels des molécules ou des matériaux complexes. *Note* : Le simulateur quantique ne doit pas être confondu avec l'émulateur quantique (*quantum simulator*). *Voir aussi* : émulateur quantique, ordinateur quantique, système quantique. **Superposition quantique** (Informatique-Physique/Physique quantique) : Représentation de l'état quantique d'un système quantique sous la forme d'une combinaison d'états quantiques de ce système. *Note* : Les superpositions quantiques permettent de décrire l'interférence et l'intrication quantiques (*quantum superposition*). *Voir aussi* : état quantique, interférence quantique, intrication quantique, système quantique. **Système quantique** (Physique/Physique quantique) : Ensemble constitué d'un ou de plusieurs objets quantiques. *Note* : Les objets constituant un système quantique peuvent être intriqués ou non, locaux ou non (*quantum system*). **Téléportation quantique** (Télécommunications-Informatique/Informatique quantique) : Transport de l'état quantique d'un premier qubit à un deuxième qubit, en recourant à des qubits distants intriqués et à un canal de communication classique. *Note* : 1. La téléportation quantique permet par exemple à des ordinateurs quantiques d'échanger directement des états quantiques.

2. La téléportation quantique détruit l'état quantique initial, conformément au non-clonage quantique (*quantum teleportation*). Voir aussi : état quantique, intrication quantique, non-clonage quantique, ordinateur quantique, qubit.

À lire sur Légifrance : [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0294 du 20/12/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT0010294)

ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
(RÉCAPITULATIF DES LISTES PARUES AU *JOURNAL OFFICIEL* EN 2021)

RÉCAPITULATIF des termes traités par les groupes d'experts en terminologie parues au *Journal officiel* en 2021.

À lire sur LÉGIFRANCE :

- Vocabulaire de l'économie et des finances : vocabulaire des actifs numériques** (*Journal officiel* du 15 janvier 2021).
- Vocabulaire de l'assurance, de l'économie et des finances** (*Journal officiel* du 21 janvier 2021).
- Vocabulaire de l'hydrogène** (*Journal officiel* du 30 janvier 2021).
- Vocabulaire de la biologie** (*Journal officiel* du 4 février 2021).
- Vocabulaire de l'informatique** (*Journal officiel* du 9 mars 2021).
- Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *webinar*** (*Journal officiel* du 9 mars 2021).
- Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur** (*Journal officiel* du 16 mars 2021).
- Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche** (*Journal officiel* du 27 mai 2021).
- Vocabulaire de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité** (*Journal officiel* du 8 juin 2021).
- Vocabulaire de la culture** (*Journal officiel* du 9 juillet 2021).
- Vocabulaire de l'environnement** (*Journal officiel* du 16 juillet 2021).
- Vocabulaire des télécommunications** (*Journal officiel* du 30 juillet 2021).
- Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school*** (*Journal officiel* du 28 août 2021).
- Vocabulaire du nucléaire** (*Journal officiel* du 5 septembre 2021).
- Vocabulaire du droit** (*Journal officiel* du 14 septembre 2021).
- Vocabulaire du pétrole et du gaz** (*Journal officiel* du 26 novembre 2021).

Commission d'enrichissement de la langue française, **Vocabulaire du droit**, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, 2022, sp. 134 termes du droit publiés ces dernières années au *Journal officiel* (en ligne).

Commission d'enrichissement de la langue française, **Vocabulaire de l'éducation et de la recherche**, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, 2022, 109 p. : 149 termes de l'éducation et de la recherche publiés ces dernières années au *Journal officiel* (en ligne).

RAPPEL :

Commission d'enrichissement de la langue française, Vocabulaire de la santé et de la médecine, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, 2020, sp. 245 termes du droit publiés ces dernières années au *Journal officiel* (en ligne).

Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Office québécois de la langue française, en partenariat avec le Réseau des organismes francophones de politiques et d'aménagement linguistiques (OPALE), **Vocabulaire francophone des affaires**, Québec, Paris, 2018, sp. 529 termes harmonisés pour leur usage dans la francophonie.

NOS ADHÉRENTS ONT AIMÉ

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (*Journal officiel* du 16 mars 2021). **CLASSE DE MAÎTRE**, n.f. Session de formation extraordinaire dispensée par un artiste ou une personnalité que sa compétence, sa notoriété distinguent dans son domaine. *Note* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 16 septembre 2006. **À lire sur Légifrance**.

Dictionnaire de l'Académie nationale de médecine (en ligne) : **PARALYSIE DES AMOUREUX**, n.f. Paralysie radiale liée, pendant la nuit, à la compression de nerf exercée par la tête d'un dormeur appuyée sur un bras (*anglais* : *saturday night palsy*).

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

AFNOR :

Récapitulatif des normes publiées en 2022 portant sur la terminologie, la traduction, l'interprétation et les disciplines associées. **À consulter sur** [Afnor EDITIONS](#)

NF ISO 23155, Services d'interprétation — Interprétation de conférence — Exigences et recommandations, 2022.

NF EN ISO 24019, Plateformes de distribution d'interprétation simultanée — Exigences et recommandations, 2022.

NF ISO 24613-5, Gestion des ressources linguistiques — Cadre de balisage lexical (LMF) — Partie 5: Sérialisation de l'échange de bases lexicales (LBX), 2022.

ISO 23155, Services d'interprétation — Interprétation de conférence — Exigences et recommandations, 2022.

ISO 12620-1, Gestion des ressources terminologiques — Catégories de données — Partie 1 : Spécifications, 2022.

- ISO 12620-2, *Gestion des ressources terminologiques — Catégories de données — Partie 2 : Répertoires*, 2022.
- ISO 12199, *Mise en ordre alphabétique des données lexicographiques et terminologiques multilingues représentées dans l'alphabet latin*, 2022.
- NF ISO 704, *Travail terminologique — Principes et méthodes*, 2022.

AFNOR :

Récapitulatif des normes publiées en 2021 portant sur la terminologie, la traduction, l'interprétation et les disciplines associées. **À consulter sur** [Afnor EDITIONS](#)

- AFNOR NF ISO 20539, *Traduction, interprétation et technologies apparentées - Vocabulaire*, août 2021.
- ISO 12616-2021, *Travail terminologique appuyant la communication multilingue – Partie 1 : Principes fondamentaux de la terminologie axée sur la traduction*.
- NF ISO 20539-2021, *Traduction, interprétation et technologies apparentées – Vocabulaire*.
- NF ISO 21998-2021, *Services d'interprétation – Interprétation dans le domaine de la santé – Exigences et recommandations*.
- ISO 22259-2021, *Systèmes de conférence – Équipement – Exigences*.
- NF ISO 24613-3 : 2021, *Cadre de balisage lexical – Partie 3 : Extension étymologique*.
- NF ISO 24613-4 : 2021, *Gestion des ressources linguistiques – Cadre de balisage lexical (LMF) – Partie 4 : Sérialisation TEI*.
- NF ISO 24617 -11 : 2021, *Gestion des ressources linguistiques – Cadre d'annotation sémantique - Partie 11 : Mesurer l'information quantitative (MQI)*.
- NF ISO 24620 -3 : 2021, *Gestion des ressources linguistiques – Communication humaine contrôlée (CHC) - Partie 3 : Principes de base et méthodologie de la communication orale contrôlée (COraCom)*.
- NF ISO 24627 -3 : 2021, *Gestion des ressources linguistiques – Cadre global d'annotation (ComAF) - Partie 3 : Création sémantique diagrammatique (DSA)*.
- ISO/TS 24634 : 2021, *Gestion des ressources terminologiques – Représentation des relations conceptuelles et des domaines thématiques dans TBX*.

RAPPEL DE QUELQUES NORMES IMPORTANTES. À consulter sur [Afnor EDITIONS](#)

- AFNOR NF ISO 20771, *Traduction juridique et judiciaire - Exigences*, 2020.
- ISO 21998, *Services d'interprétation - Interprétation dans le domaine de la santé*, décembre 2020, (en ligne). 19 p. [A consulter](#).
- XP ISO/PAS 24019, *Plateforme de distribution d'interprétations simultanées - Exigences et recommandations*, septembre 2020.
- AFNOR Norme ISO 1087, *Travail terminologique et science de la terminologie – Vocabulaire*, mars 2020, 38 p. « Science de la terminologie » traduit l'anglais *terminology science*. Où l'on découvre... la terminologie de la terminologie. À consulter à [NF ISO 1087 - Mars 2020 \(afnor.org\)](#)

☐ **AFNOR Norme NF ISO 29383, *Politiques terminologiques-Élaboration et mise en œuvre***, novembre 2020, 24 p. Démonstration que la terminologie, étude et élaboration des vocabulaires techniques et scientifiques, peut faire l'objet d'une véritable politique d'ensemble.

À consulter à [NF ISO 29383 - Novembre 2020 \(afnor.org\)](https://www.afnor.org/fr/actualites/2020/11/norme-iso-29383-2020)

PUBLICATIONS D'AUTRES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE

BANQUE DE FRANCE

☐ ***Mot de l'actu*** : Des mots pour expliquer l'actualité. [Mot de l'actu | Banque de France \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr/actu)

☐ ***Glossaire de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution*** : Pour s'y retrouver dans la banque et les assurances. [Glossaire ACPR | Banque de France \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr/glossaire-acpr)

COMITÉ DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES (CCFA)

☐ ***Des Mots et des autos*** (édition 2021). Vocabulaire réalisé au sein du CCFA par le Collège de terminologie de l'automobile. Plus de 300 termes et néologismes de l'automobile aujourd'hui, incluant la filière de l'hydrogène.

PUBLICATIONS DES MEMBRES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE

Delavigne (Valérie) et De Vecchi (Dardo) (dir.), ***Termes en discours***, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 2021, 244 p.

Depecker (Loïc), ***Dictionnaire insolite des mots de la francophonie***, Larousse, Paris, 2020, 480 p.

Depecker (Loïc), « **Terminologie, traduction et rédaction spécialisées** », in Agost Canós Rosa et ar Rouz David, ***Traductologie, terminologie et traduction***, col. Translatio, Classiques Garnier, 2021, pp. 17-34.

Depecker (Loïc), « **Les langues sont-elles porteuses de valeurs ?** », ***Dictionnaires et démocratie, Les Cahiers du dictionnaire***, n° 12, Classiques Garnier, 2021, pp. 71-82.

Reeves (Hubert), ***J'ai vu une fleur sauvage, L'herbier de Malicorne***, col. Points, Le Seuil, Paris 2017, 240 p.

Reeves (Hubert), ***Patience dans l'azur, L'évolution cosmique***, Le Seuil, Paris, 2014, 352 p.

Sablayrolles (Jean-François), ***Comprendre la néologie***, col. *La lexicothèque*, Éditions Lambert-Lucas, décembre 2019, 312 p.

Walter (Henriette), ***Langues d'ici et d'ailleurs***, Bouquins La collection, Paris, novembre 2021, 1184 p.

Walter (Henriette), ***Deux mille mots pour dire le monde***, Bouquins Edition, septembre 2022, 384 p.

Weisman (Peter), ***Dictionnaire étymologique et critique des anglicismes***, Droz, Paris, 2020, 1053 p.

Zanola (Maria Teresa), Sablayrolles (Jean-François), Humbley (John) et al. , ***Les études de néologie au XXI^e siècle. Un état de la recherche européenne***, ***Neologica***, n° 15, Classiques Garnier, Paris, juin 2021, 271 p.

DICTIONNAIRE :

Melnikienė (Danguolė), *Dictionnaire lituanien–français. Lietuvių–prancūzų kalbų žodynas*, Éditions Hermann, Paris, 2020, 1200 p.

AUTRES PUBLICATIONS

Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, SÉRÉNITÉ à SOMMAIREMENT*, 9^e édition, *Journal officiel*, 15 janvier 2022, 77 p. Parmi les nouvelles entrées : *soixante-huitard, -arde*. Et à *skate-board* : « On dira mieux *Planche à roulettes* ».

Abeillé (Anne) et Godard (Danièle) et al., *La grande grammaire du français*, Actes Sud/Imprimerie nationale, Paris, 2628 p. Une grammaire « parlante », qui prend également en compte la grammaire du français parlé en francophonie.

Balnat (Vincent), Gérard (Christophe) (dir.), *Néologie et environnement*, *Neologica*, n° 16, mai 2022, 282 p.

Diagne (Souleymane Bachir), *De langue à langue, l'hospitalité de la traduction*, Bibliothèque des idées, Albin Michel, Paris, 2022, 175 p.

Esher (Louise), Guérin (Maximilien), Quint (Nicolas) & Michela Russo (dir.), *Le croissant linguistique : entre oc, oil et francoprovençal, Des mots de la grammaire, des parlers aux aires*, L'Harmattan, Paris, 2021, 373 p.

Goldsmith (John), Laks (Bernard), *Aux origines des sciences humaines, Linguistique, philosophie, logique, psychologie (1840-1940)*, traduction de *Battle in the Mind Fields*, col. Folio Essais, Gallimard, Paris septembre 2021, 1008 p. Plonger au cœur de la formation de la « science du langage ».

Jal (Augustin), *Dictionnaire des termes de la marine à voile, Révision de l'édition de 1848*, CNRS Éditions, Paris, 2021, tome 12 (25 300 entrées, du Moyen-âge à la fin du XIX^e siècle). *Le « Trésor de la langue française de la marine ».*

Lautel-Ribstein (Florence) (dir.), *Approches linguistiques contemporaines de la traduction*, Artois Presses Université, 2022.

Martineau (France), Remysen (Wim), Thibault (André), *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Éditions Ophrys, juin 2022, 384 p.

DU CÔTÉ DE LA FRANCOPHONIE

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE, *Restitution des ateliers des 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique, organisées dans le cadre de la Francophonie scientifique*, Bucarest-Roumanie, 21-24 septembre 2021, Paris-Québec, 2022, 55 p. Une étape importante dans l'organisation de la francophonie, particulièrement en matière de « valorisation du français scientifique au niveau scolaire et universitaire », de développement de « plateformes collaboratives pour la promotion de la langue française (dictionnaires, lexiques, index, etc.) » et de « traduction automatique ».

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *La langue française dans le monde 2019-2022*, Gallimard, mars 2022, 361 p. (synthèse en ligne).

QUÉBEC : *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* du 1^{er} juin 2022. La loi vise à renforcer la présence et la prépondérance du français dans l'espace public et dans l'entreprise. **À lire sur le site de l'Office québécois de la langue française (OQLF).** [Charte de la langue française - Changements législatifs \(gouv.qc.ca\)](#)

TRAVAUX DES ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SAVANTES

APFA, *Vocabulaire des affaires, Nouvelle liste du vocabulaire de l'économie*, 31^e dépliant, Saint-Cyr-en-Val, décembre 2022. À lire : www.apfa.asso.fr. Contact : apfa.lemotdor@orange.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRADUCTOLOGIE, *État des lieux de la traductologie dans le monde*, Dorlin (Olivier) et Lautel Ribstein (Florence) (dir.), Classiques Garnier, coll. Translatio, Paris, novembre 2022, 850 p.

UNION DES PROFESSEURS DE PHYSIQUE ET CHIMIE, Andrieux (Claude), *Vous pouvez le dire en français... Le vocabulaire de l'hydrogène*, Bulletin des professeurs de physique et chimie, n° 1040, pp. 75-90 (document PDF). [Union des Professeurs de Physique et de Chimie \(udppc.asso.fr\)](http://udppc.asso.fr)

Voir également *la Lettre de la Société française de terminologie* n° 39. Et sur LÉGIFRANCE [Article - Vocabulaire de l'hydrogène \(liste de termes, expressions et définitions adoptés\) - Légifrance \(circulaires.gouv.fr\)](#)

LU DANS LA PRESSE

À propos des termes du management... [Cinq anglicismes qu'on ne veut plus \(jamais\) entendre au bureau \(lefigaro.fr\)](#)

DU CÔTÉ DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE TERMINOLOGIE : REALITER (RÉSEAU D'AMÉNAGEMENT TERMINOLOGIQUE DES LANGUES NÉOLATINES)

Manuel Célio Conceição, Maria Teresa Zanola, *Terminologia e mediação linguística : métodos, prática e atividades*, REALITER, Universidade do Algarve Editora, (UALg), Faro, 2020, 319 p. Actes de la journée scientifique 2019 du Réseau panlatin de terminologie (REALITER), avec des contributions du monde entier.

Lexiques de Realiter (Réseau international d'aménagement terminologique des langues néolatines) (en ligne).

La Lettre de Realiter (Réseau international d'aménagement terminologique des langues néolatines) (en ligne).

DU CÔTÉ DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Résultat du projet européen MIME (www.mime-project.org) : *Advances in Interdisciplinary Language Policy* présente les résultats du projet de recherche financé par l'Union européenne « Mobility and Inclusion in Multilingual Europe ».

[Advances in Interdisciplinary Language Policy | Edited by François Grin, László Marác and Nike K. Pokorn \(benjamins.com\)](#)

Quelques ouvrages de politique linguistique, écrits par de grands théoriciens : [\[PDF/eBook\] Advances In Interdisciplinary Language Policy Download Full – Find Full eBook](#)

Manifeste pour la diversité bioculturelle : plusieurs chercheurs se sont associés pour lancer ce manifeste qui concerne les cultures et les langues. [Manifeste pour la Diversité Bioculturelle – Biocultural Diversity Manifesto \(biocultural-diversity.org\)](#)

♥ *COUP DE CŒUR*

Le premier lexique des termes des Jeux Olympiques d'été (1995)
élaboré par l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP),
seul lexique des termes des Jeux Olympiques disponible aujourd'hui :

[Lexique anglais-français des sports olympiques -... - INSEP - Livres - Furet du Nord](#)

VOIR AUSSI :

[OQLF - Vocabulaire des Jeux olympiques \(gouv.qc.ca\)](#)